



PLAN N°	ECHELLE
6	1/5 000

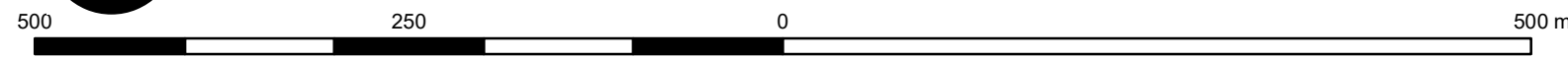
METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles



	Limite communale		Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'hébergement hôtelier et touristique		Emplacement réservé
	Limite parcellaire		Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti		Espace Boisé Classé
	Subdivision fiscale		Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine		Périmètre d'OAP
	Bâti dur		Sujet identifié en Espace Boisé Classé		Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
	Bâti léger		Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - entité boisé		Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - boisement (entité boisé, haie, parc, zone tampon)
	Cours d'eau, étang, lac		Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives		Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - ripisylve ou fossé
	Cimetière				
	Piscine				
	Construction récente ou en cours				



Sources : Direction Générale des Finances Publiques. Cadastre, mise à jour 2019



Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1f	Département	Création d'un sens giratoire	1793m²
2f	Commune	Sécurisation de l'entrée de la zone 2AU	628m²
3f	Commune	Sécurisation du carrefour entre la RD67 et la zone 1AUX	1257m²
4f	Département	Création d'un rond-point entre la RD67 et la VC 1	1257m²
5f	Commune	Amenagement d'un cheminement piéton / vélo d'une largeur de 5 mètres	831m²
6f	Commune	Bargessement de la RD 671	693m²
7f	Commune	Création d'une aire de couvoltage	1084m²
8f	Commune	Amenagement du chemin de L'espeau	1883m²
9f	Commune	Création d'une raquette de retournement	547m²
10f	Commune	Création d'une aire de stationnement	13484m²
11f	Commune	Création d'une aire de stationnement	768m²